

# FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT ADAPTÉ

3 rue Cépré

75015 PARIS

## Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire 27 mars 2021 en présentiel et en visioconférence La Chapelle sur Erdre

Fédération Française du Sport Adapté

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971

N° de dossier 71/956

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Le samedi 27 mars 2021, les membres de l'Assemblée générale de la Fédération Française du Sport Adapté, dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis en présentiel et en visioconférence sur convocation écrite du président à l'hôtel Westotel à La Chapelle sur Erdre en date du 4 mars 2021, conformément aux dispositions statutaires.

Chaque personne présente apparaît sur le listing des connectés, au plus fort de la journée, nous avons comptabilisés 160 connections.

A l'ouverture de l'assemblée, le président Marc Truffaut remercie l'ensemble des participants qui se sont présents et connectés.

Après ces quelques propos, le président Marc Truffaut ouvre la séance de cette assemblée générale ordinaire et donne la parole au secrétaire général, Joël Renault

Le secrétaire général donne lecture du programme de cette AG particulière en raison de la crise sanitaire due à la COVID 19. Il indique que le vote par Internet sera géré par la société Sector qui nous accompagne depuis de très nombreuses années.

### 1. Présentation du PV de l'AG du 13 juin 2020 à Paris

Après une courte présentation, le secrétaire général indique que ces documents feront l'objet d'une des résolutions à voter en fin d'AG.

### 2. Rapport moral du président Marc TRUFFAUT

« C'est avec à la fois un grand plaisir et une grande déception que je viens ce jour partager mon rapport moral avec vous pour la saison 2019 / 2020. Le plaisir de vous retrouver et de voir la famille du sport adapté réunie pour notre rendez- vous annuel, mais également la déception de ne pas pouvoir tous vous recevoir pour notre assemblée générale et de partager de bons moments de convivialité, d'échanges et de rencontres entre tous les acteurs du sport adapté.

L'Assemblée générale est l'occasion de faire le bilan de la saison, mais plus particulièrement cette année de faire le bilan de la paralympiaide.

Joël RENAULT notre secrétaire général, détaillera, pour son jubilé, l'ensemble de l'activité du sport adapté dans son rapport qui démontre, s'il y en avait besoin, le dynamisme de notre fédération.

Mais comment ne pas avoir un sentiment d'inachevé ? En effet grâce au travail, des clubs, des comités départementaux, des ligues, du national, de la DTN et de l'ensemble des salariés, la fédération a connu une évolution constante depuis plusieurs années, tant au niveau du nombre de licenciés, qu'en terme de structuration, de communication et bien évidemment pour ses résultats sportifs, permettant une meilleure reconnaissance du sport adapté par les partenaires privés ou institutionnels.

Oui comment ne pas être frustré de voir tout ce travail interrompu au milieu de la saison avec l'arrivée de la COVID 19 ? Cette pandémie mondiale, sur laquelle nous ne pouvons rien, a stoppé net dans un premier temps toutes nos activités, sans offrir à aucun d'entre nous une réelle perspective de retour à la normale.

Mais alors que tout semblait à l'arrêt, la famille du sport adapté a été en mesure de s'adapter et se relever. Je tiens à saluer le travail de chacun et notamment des CTF des ligues et des comités départementaux qui ont su réinventer le sport adapté en imaginant de nouvelles formes de pratiques, faisant ainsi preuve d'imagination pour faire entrer la pratique sportive au domicile des sportifs.

Alors oui, si on en reste simplement au nombre de licenciés, la FFSA est une des fédérations les plus impactée par la COVID.

Alors, oui certains commencent à dire qu'il nous faudra plusieurs saisons avant de retrouver une activité normale. Personnellement, je n'en suis pas persuadé car, grâce à l'investissement de chacun, le lien avec les sportifs a été maintenu, voire renforcé !

Je prends pour preuve les adaptations qui ont été imaginées par les commissions sportives pour sécuriser la pratique de leur discipline et permettre, dès que cela a été possible, la mise en place des rencontres et de la pratique compétitive ou non compétitive.

Je tiens également à remercier les organisateurs de rencontres qui ont été en mesure de maintenir leurs événements, mais aussi ceux qui ont su s'adapter et remobiliser leurs équipes pour reprogrammer leurs championnats ou rencontres nationales.

Je souhaite remercier les staffs des pôles France pour leur mobilisation pour maintenir le lien avec les sportifs de haut niveau et adapter leur préparation aux événements internationaux, peu nombreux, qui ont été maintenus.

Alors oui, tout n'a pas été possible malgré les efforts de chacun et notamment du département sport et de la DTN, mais nous n'oublions personne et, malgré les restrictions qui s'imposent toujours à nous, nous continuons à travailler pour maintenir ou mettre en place les actions dont nous sommes responsables.

Cette mobilisation de chacun pour maintenir ce lien avec tous les sportifs du sport adapté a été un très grand et beau travail d'équipe.

Ce beau travail ne serait pas possible sans le soutien important de nos partenaires, que ce soit les grandes associations gestionnaires, les partenaires privés, notamment la FDJ et Malakoff Humanis, nos partenaires principaux, les collectivités locales et, bien sûr, le ministère des Sports à travers un nouvel interlocuteur, l'Agence nationale du sport.

A ce sujet, lorsque l'on parle d'équipe, je tiens à souligner le travail entre élus, nationaux, régionaux, départementaux, salariés du siège et cadres d'Etat, dans la mise en œuvre du dispositif de soutien aux clubs, aux comités départementaux et aux ligues, à savoir le projet sportif fédéral (PSF).

C'était une première pour nous ! Ce dispositif a permis d'injecter directement 1,4 millions d'euros dans le développement de la pratique sport adapté. Il sera important de poursuivre nos efforts sur ce dossier en 2021, puisque c'est à travers ce dispositif que l'État souhaite soutenir les clubs dans leur reprise d'activité.

Alors oui, en regardant tout ce qui a été fait durant cette année, je pense que nous n'avons pas à rougir. Je sais que tout ce travail n'a fait que consolider les bases pour un redémarrage rapide que j'espère prochain et couronné de succès.

Et pourtant, nous avons tous je pense, ce sentiment d'inachevé, une frustration, il nous manque quelque chose...mais quoi ?

Je crois que ce qui nous a manqué le plus et qui est un des fondements de la pratique sportive et plus particulièrement du sport adapté, c'est la rencontre :

- La rencontre avec et entre les sportifs ;
- La rencontres avec leur famille ;
- La rencontre avec leurs encadrants ;
- La rencontre entre dirigeants bénévoles.

Je profite d'ailleurs ici de l'occasion qui m'est faite de remercier plus particulièrement les membres de l'équipe du comité directeur actuel. Merci à vous tous pour votre investissement et j'ai ici une pensée plus particulière pour ceux qui ont fait le choix de passer à autre chose, même si je sais qu'ils resteront près de la famille sport adapté.

Je pense particulièrement à Henri Roig, Colette Feron, Bruno Hennebelle, Madeleine d'Engremont « notre Mado nationale » et à notre « amiral en chef » Joël Renault.

J'ai plusieurs fois utilisé le terme rencontre, en mettant en avant que c'était certainement un des fondements les plus forts de notre investissement au sport adapté.

Je crois que chacun ici, dans son parcours au sport adapté, a eu l'occasion de faire de nombreuses rencontres avec des personnes, bien souvent de belles personnes, engagées et bienveillantes. Et puis, il y a des rencontres qui nous touchent encore plus :

- des rencontres qui changent notre vie ;
- des rencontres qui nous inspirent ;
- des rencontres avec des personnes bienveillantes ;
- des rencontres qui nous guident ;
- des rencontres qui nous permettent d'exprimer le meilleurs de nous-même ;
- des rencontres qui nous marquent à jamais ;
- des rencontres qu'on n'imagine ne jamais se terminer.

Alors oui, je crois que nous avons eu la chance de faire cette rencontre au sein du sport adapté. Et je suis persuadé que plusieurs d'entre nous ont fait la même rencontre...

Et cette rencontre, c'est celle que nous avons faite avec toi, Henri Miau !

Toi Henri, qui accompagnes la fédération et chacun d'entre nous depuis maintenant 50 ans.

Toi Henri, qui en connais la moindre histoire, que ce soit en tant que DTN ou dirigeant (et même les histoires secrètes...mais je n'en dirai pas plus).

Tu as fait le choix de te mettre en retrait de la fédération en ne souhaitant pas te représenter et nous ne pouvons que respecter ta volonté. Henri, tu vas nous manquer, même beaucoup nous manquer !. Mais je sais que tu ne seras jamais loin, je sais que tu répondras à chacun d'entre nous, je sais que tu continueras à nous suivre et, je l'espère secrètement, à t'investir un petit peu dans ta fédération.

La frustration est grande pour nous tous. En effet, ce COVID nous empêche de te marquer notre gratitude, autrement que par écrans interposés, mais, sois en certain, ce n'est que partie remise et prends déjà note que tu seras des nôtres l'année prochaine quand tout cela sera derrière nous pour fêter les 50 ans de la fédération.

Même si je suis persuadé que le meilleur reste à venir pour la fédération et ses sportifs, il est très difficile de terminer par une note joyeuse comme les années précédentes et certains pourraient penser que c'est la fin d'une époque au sport adapté...

Afin de préserver cet état d'esprit et marquer à jamais la sympathie, le respect et l'attachement que nous avons pour toi, Henri et après l'avoir, je l'avoue, proposé en cachette au comité directeur (c'est l'avantage de la visio), et bien sûr si tu es d'accord, j'ai ajouté une décision pour laquelle l'assemblée générale devra se prononcer... Et je terminerai ce rapport moral en te demandant d'approuver ma proposition, celle de te nommer « président d'honneur de la Fédération Française du Sport Adapté ».

J'espère sincèrement que tu l'accepteras.

Merci à toi Henri et merci à tous ! »

### **3. Rapport d'activité fédérale par Joël RENAULT, secrétaire général**

Le secrétaire général présente un power point qui fait le point sur l'ensemble des actions menées en 2020.

### **4. Rapport de la commission médicale nationale par Catherine FAYOLLET, médecin fédéral national**

Le médecin fédéral national présente le bilan de la commission médicale, son rapport sur la surveillance médicale des championnats de France, le bilan de l'accidentologie lors des compétitions, le SMR des sportifs de haut niveau.

### **5. Rapport de la DTN par Marie-Paule FERNEZ**

La directrice technique nationale dresse le bilan complet de la Paralympiade.

### **6. Rapport de gestion du comité directeur par le trésorier, Jean Claude WACH**

Jean-Claude Wach présente les comptes de résultats de l'exercice 2020 ainsi que le bilan de l'année 2020 pour un montant de 3 994 232 €

Il donne lecture de son rapport de gestion faisant apparaître un résultat positif de 472 815 €

### **7. Lecture du rapport du commissaire aux comptes, Thierry DENISE**

Thierry Denise, commissaire aux comptes donne lecture de son rapport sur l'exercice 2020 faisant état de son opinion sur les comptes annuels, sur la justification de ses appréciations et les vérifications auxquelles il a procédé. Il certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères.

### **8. Présentation du budget prévisionnel 2021**

Jean Claude Wach présente le budget prévisionnel d'un montant de 472 815 € 200 000 € pour la COVID, 120 000 € pour les emplois et 152 815 € de réserve pour l'exercice 2021.

### **9. Présentation des résolutions et des candidats à élection au comité directeur**

Le secrétaire général présente les résolutions ainsi que les candidats, il indique que le vote est géré par la société Sector.

## **10. Clôture de l'assemblée générale par le président**

Le président remercie chaleureusement tous les acteurs du Sport Adapté ainsi que tous les partenaires qui participent à notre projet.

La prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 26 mars 2022.

## **11. Résultats du vote des résolutions**

67 associations ont pris part au vote, elles comptabilisent 5238 voix sur 16 730 voix au total pour les associations répondant aux règles statutaires.

En effet à cause de la crise sanitaire, de nombreuses associations attendent la sortie de crise pour renouveler leur affiliation.

### *Assemblée générale ordinaire*

#### Première résolution

L'Assemblée générale approuve le PV de l'AGO du 13 juin 2020 à Paris

1 – POUR, 5167 voix, 100 %  
2 – CONTRE, 0 voix,  
3 - Abstention, 71 voix.

#### Deuxième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le secrétaire général, intégrant l'ensemble des rapports des commissions ou groupes de travail chargés d'animer les différents secteurs d'activités fédérales.

1 – POUR, 5185 voix, 99.81 %  
2 – CONTRE, 10 voix, 0.19 %  
3 – Abstention, 43 voix.

#### Troisième résolution

L'Assemblée générale approuve le rapport présenté par le médecin fédéral national.

1 – POUR, 5167 voix, 100 %  
2 – CONTRE, 0 voix,  
3 – Abstention, 71 voix.

#### Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du comité directeur et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 d'un montant de 3 994 232 € et le résultat de l'exercice qui se traduit par un excédent de 472 815 €

Elle approuve, sans exception ni réserve, toutes les opérations effectuées depuis le début de l'exercice 2020 et donne quitus aux membres du comité directeur de leur gestion pour cet exercice.

1 – POUR, 4960 voix, 93.59 %  
2 – CONTRE, 71 voix, 1,41 %  
3 – Abstention, 207 voix.

#### Cinquième résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de 2020 soit 472 815 € dont 200 000 € pour la COVID, 120 000 € pour les emplois et 152 815 € de réserve.

1 – POUR, 4668 voix, 93.43 %  
2 – CONTRE, 238 voix, 6.57 %  
3 – Abstention, 242 voix.

#### Sixième résolution

L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel fédéral pour 2021 d'un montant de 3 212 296 €

1 – POUR, 4784 voix, 100 %  
2 – CONTRE, 0 voix,

3 – Abstention, 454 voix.

#### Septième résolution

L’Assemblée générale approuve la création du comité départemental Sport Adapté de l’Indre-et-Loire (37)

1 – POUR, 5197 voix, 100 %

2 – CONTRE, 0 voix,

3 -Abstention, 41 voix.

#### Huitième résolution

L’assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d’une copie ou d’un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour l’accomplissement de toutes les formalités de publication et de dépôt prescrites par la loi.

1 – POUR 5106 voix, 100 %

2 – CONTRE, 0 voix,

3 - Abstention, 132 voix.

#### Neuvième résolution

L’assemblée générale approuve la nomination d’Henri Miau, président d’honneur de la FFSA.

1 – POUR 5110 voix, 99,92 %

2 – CONTRE, 4 voix, 0,08%

3 - Abstention, 124 voix.

#### Dixième résolution

Elections pour renouveler le comité directeur : 17 candidatures ont été adressées, par mail ou par voie postale avant la date limite du 31 décembre 2020 ; les 16 candidatures suivantes ont été validées par la commission électorale, par ordre d’arrivée au siège.

#### *Résultats du scrutin*

Marc Truffaut	5213 voix	99,92 %
Marie-Jo Lallart	4946 voix	94,81 %
Evelyne Diaz	4942 voix	94,73 %
Olivier Grin	4942 voix	94,73 %
Jean-Claude Wach	4938 voix	94,65 %
Christine Ghys	4902 voix	93,96 %
Charles Nieto	4902 voix	93,96 %
Sandrine Destouches	4902 voix	93,96 %
Nathalie Catajar	4887 voix	93,67 %
Yves Obis	4883 voix	93,60 %
Claude Gissot	4861 voix	93,18 %
Richard Magnette	4850 voix	92,97 %
Catherine Fayolle	4839 voix	92,75 %
Xavier Choiral	4835 voix	92,68 %
Gilles Braun	4771 voix	91,45 %
Georges Nacoulivala	4699 voix	90,07 %

#### **12. Election du président de la FFSA**

Les 16 membres du comité directeur élus se réunissent en présentiel et en visioconférence pour désigner en leur sein la personne qu’ils présentent à l’approbation de l’AG comme président de la FFSA. C’est monsieur Marc Truffaut qui est présenté à l’unanimité par le comité directeur à la présidence de la fédération.

Résultat du vote de l’assemblée générale

Votants : 3080

1 - POUR : 3080 voix, 100 %

2 - CONTRE 0,

3 – Abstention 0.

Monsieur Marc Truffaut est élu à la présidence de la fédération par l'Assemblée générale.



**Joël RENAULT**  
Secrétaire général



**Marc TRUFFAUT**  
Président